

<https://ser.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article390>



# MISE A JOUR DES MESSAGERIES EN AC-NORMANDIE

- Numérique - Les services de l'Education Nationale -



Date de mise en ligne : mardi 5 juillet 2022

---

Copyright © Inspection Éducation nationale Saint-Etienne du Rouvray - Tous  
droits réservés

---

A partir du **1er septembre 2022**, toutes les boîtes fonctionnelles d'écoles auront **migré** sur le serveur **ac-normandie**. Le serveur webmail ac-rouen ne sera plus opérationnel le 1er décembre.

### Qu'est-ce que cela implique ?

- Pour consulter ses mails écoles : se connecter sur le [webmail ac-normandie](#) (effacer son raccourci webmail ac-rouen pour éviter les confusions)
- Actualiser son carnet d'adresse d'école : **changer les ac-rouen en ac-normandie**
- Actualiser sa signature numérique de courriel en apposant sa nouvelle adresse sous la forme : **076XXXX@ac-normandie.fr** (pensez également aux tampons encreurs)
- Utiliser le générateur de signature académique qui légitime administrativement vos écrits. - <https://portail-metier.ac-rouen.fr/support-et-assistance/generateur-de-signature-academie-de-normandie>
- Profitez-en pour télécharger la Police d'écriture académique MARIANNE qui doit être utilisée pour toutes vos correspondances.

<https://ser.circonscription.ac-normandie.fr/sites/ser.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/zip-f045b.svg>

### AUTRE CAS :

- Si vous utilisez le **portail métier** pour votre correspondance d'école, le site est redirigé vers le webmail de l'ac-normandie donc **pas de changement**.
- Si vous utilisez le client de messagerie **THUNDERBIRD**, il faut actualiser son adresse mail ainsi que les noms des serveurs en se conformant scrupuleusement à la documentation académique ci dessous.

<https://ser.circonscription.ac-normandie.fr/sites/ser.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

- Si vous utilisez le client de messagerie **OUTLOOK**, il faut actualiser son adresse mail ainsi que les noms des serveurs en se conformant scrupuleusement à la documentation ci dessous.

<https://ser.circonscription.ac-normandie.fr/sites/ser.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

- La documentation technique académique est sur le site RIAE : <https://ressources-informatiques.ac-normandie.fr/books/nouvelle-documentation-de-la-messagerie-listes-de-diffusion-et-agendas-normands-%28nouveau%29/page/documentation>